

A LA CABANE



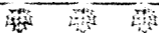
Souvenir d'une Excursion aux Sucres



MONTREAL, P. Q.

Août, 1929

A LA CABANE



Souvenir d'une Excursion
aux Sucres



MONTREAL, P. Q.

Août, 1929



M. LUDGER GRAVEL ET SES INVITES A ST-JEROME. P. Q.

A la Cabane

La cabane à sucre dans l'érablière des Frères des Ecoles Chrétiennes de Saint-Jérôme fut témoin d'une délicieuse partie de sucre organisée par M. Ludger Gravel, Chevalier du Saint-Sépulcre, pour un certain nombre d'hôtes distingués venant de Montréal. Ils vinrent dans un char privé de la gare Viger et chacun portant un insigne spécial pour la circonstance. Ils furent reçus à la gare de Saint-Jérôme par le Rév. Frère Jean, directeur du collège, qui avait retenu un certain nombre de machines à leur disposition. Cependant, après avoir été photographiés par les représentants de la presse, le groupe joyeux, enthousiasmé par l'air vivifiant et la variété du panorama, décida de se rendre au collège à pied. Ils eurent ainsi l'excellente occasion d'admirer la magnifique église et la statue colossale de Mgr Labelle, le fondateur de St-Jérôme et de tout le Nord, dominant la majestueuse Rivière du Nord qu'égayent la beauté de ses chutes, et de humer l'air vivifiant d'une belle journée d'un lundi de Pâques.

Un court arrêt fut fait au collège, juste pour admirer les immenses salles d'études et la magnifique chapelle et y prendre un cigare, et tous d'un pas impatient de se rendre à la sucrerie. Quoique déjà assez avancés, le doux printemps dut céder son

agréable température au froid de l'hiver ; ce qui permit aux visiteurs de s'approcher des érables sur la neige glacée. Mais le froid ayant gelé la sève, ils durent se contenter d'en lécher les chalumaux. Arrivés à la cabane, tous se rendent à l'étage supérieur; là, le Rév. Frère Jean leur souhaite la plus cordiale bienvenue, leur promettant leur séjour à la cabane des plus agréables.

M. A. C. Miller, secrétaire du Bureau Central de la Commission Scolaire de Montréal, lut la proclamation suivante trouvée sans doute dans le sac à médecine de quelque vieux sorcier indien des temps passés:

PROCLAMATION

A tous nos visiteurs, salut, paix et cordiale bienvenue !

En vertu de l'autorité qui nous est conférée par le grand SAGAMO Martialo-Polino de la puissante nation des F. E. C. en ce pays du Kanada et, de l'avis de nos frères sucriers en ce territoire de pêche et de chasse, Nous, chef de la tribu GEROMIO, avons décrété, ordonné et maintenons:

Qu'aucun visage blanc ou brun, jaune ou noir, ne peut pénétrer dans cette érablière de notre domaine s'il ne consent à devenir membre honoraire de notre tribu.

Qu'aucun étranger, qu'il soit du pays des MISWACH ou des AOUAIS, des ALGONQUINS ou des MONTAGNAIS, des IROQUOIS ou des OUIAOUAIS, qu'il vienne

même des contrées au-delà des mers salées, des pays FRANÇAIS ou POLONAIS, n'est admis dans notre Wigwam s'il ne se dépouille de ses titres honorifiques et encombrants ici. Cependant, afin de les retrouver à son départ, il lui est permis de les cacher sous bois, de les suspendre aux branches de nos sapins les plus touffus.

Qu'après avoir franchi le seuil de notre Kabane à sucre, il faut être chez soi, donner le bon exemple: rire et chanter, goûter de tous les mets sans oublier la "tremette," les "crêpes" arrosées de sirop d'érable, et surtout manger de la bonne "tire" refroidie sur la neige. Tout ça c'est KANAYEN. Qu'aucun visage pâle ne désobéisse à cette ordonnance s'il veut revenir sur notre domaine.

FUMONS LE CALUMET DE LA PAIX.

Proclamé à la porte de notre Wigwam,
Ce 9ème du poisson d'avril, 1928.

Le chef de la tribu GEROMIO,
(Signé): J. A. N.

Une pipe de plâtre et un sac à tabac furent offerts à chacun des membres en guise de calumet de paix.

Furent admis comme membres les messieurs suivants:

M. l'abbé Thellier de Poncheville,
M. Ludger Gravel, Chevalier du Saint-Sépulcre,

M. l'abbé Olivier Maurault, P. S. S.,
curé de Notre-Dame,

M. l'abbé Roméo Caillé, curé des Chi-
nois,

M. Henri Coursier, consul de France,

M. Alain Rasclé, assistant du consul de
France,

M. Strasewsky, consul général de Po-
logne,

M. le Dr D. Généreux, membre du Con-
seil Exécutif,

M. le Dr C.-A. Daigle, président du
Bureau Central de la Commission Sco-
laire de Montréal,

M. C.-J. Miller, inspecteur d'écoles,

M. Yves Le Rouzes, inspecteur d'écoles,

M. J.-M. Manning, directeur du Bureau
Est de la Commission Scolaire de Mont-
réal,

M. Arthur Gaboury, secrétaire de la
Ligue de la Sécurité Publique,

M. L.-J. Cartier, I. C.

M. Jean Goulet, professeur,

M. Jules Crépeau, gérant des Travaux
publics de Montréal,

Rév. Frère Albert, école Salaberry,

Rév. Frère Grégoire, école Plessis,

Rév. Frère André, école St-Henri,

M. Walter Héroux, assistant-secrétaire,

M. Arthur Sauvé, école Frontenac,

M. E.-B. Brunelle, officier d'écoles,

M. L.-V. Ostiguy, régisseur,

M. Jean Bruchési, poète.

M. Arthur Couture, organisateur de la
Ligue du Bien-Etre.

Tour à tour les chansons du *Ben Vieux Temps*, dirigées avec brio par M. Ludger Gravel, égayèrent les esprits et réchauffèrent les vieux souvenirs.

Un dîner, des mieux apprêtés, leur fut généreusement servi sous l'habile direction des RR. Frères Léonce et Jacques. De nombreux mets furent aussi servis, ce fut vraiment les œufs cuits dans le bon sirop d'érable qui furent les plus appréciés, vu la manière toute canadienne de les apprêter. Alors qu'au dehors le froid paralysait nos érables, à l'intérieur l'on se dédommageait amplement par de joyeuses chansons, de belles poésies et d'intéressants discours qui se graveront profondément dans la mémoire des heureux convives. M. Gravel dirigeait cette partie du programme avec son tact et son charme bien connus.

M. l'abbé Olivier Maurault, P. S. S., témoigna sa reconnaissance aux Frères, les remerciant au nom de tous pour leur très cordiale hospitalité et pour l'immense plaisir causé aux distingués visiteurs. En des termes très élogieux et très appropriés il annonça que le prochain orateur serait M. le chanoine Thellier de Poncheville.

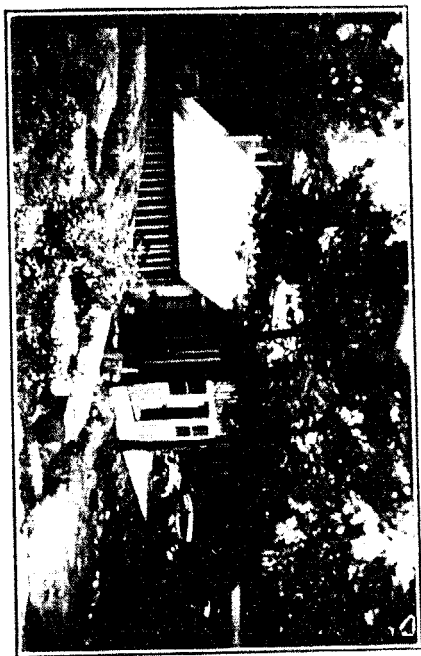
Le distingué orateur exprima son contentement de pouvoir assister pour la première fois à une partie de sucre dans les bois canadiens. Il reporta son auditoire aux premiers jours de la colonie et louangea les Canadiens français pour leur inlassable courage et leur persévérance pour

conserver fidèlement leur religion, leur langue et leurs coutumes. Il compara, pour finir, l'érable qui donne de la sève, au prédicateur qui annonce la Parole de Dieu.

Le consul général de Pologne mit en parallèle les luttes de la Pologne et celles du commencement de la colonie et déclara qu'un des plus grands facteurs du succès de ces deux peuples était qu'ils sentaient là leur patrie. Son discours provoqua beaucoup d'applaudissements et donna occasion au chanoine Thellier de Poncheville de louer le patriotisme de la Pologne et de dire qu'il se réjouit du rétablissement de ce pays en donnant le nom de "Résurrectionnistes" à ces peuples valeureux. Le peuple canadien français, bien qu'abandonné de la Mère-Patrie, n'a cessé de progresser jusqu'à nos jours et est aujourd'hui comme une résurrection. La France, ajouta-t-il, a péché, elle a été punie et elle aussi a subi une résurrection à de plus nobles sentiments.

Le consul de France insista sur la cordiale entente entre la France et le Canada et exprima le plaisir causé par les bons sentiments évoqués envers la France. Il témoigna son admiration pour le peuple canadien à l'occasion du plaisir qu'il éprouvait à la partie de sucre. L'assistant-consul parla sur le même ton et rappela la haute estime que la France témoigne au Canada.

Un membre causa une agréable surprise



Cabane de la sucrerie des Frères
à St-Jérôme, P. Q.

en chantant un poème qu'il avait composé
durant le festin:

IMPROMPTU

A MONSIEUR LUDGER GRAVEL.

(Sur l'air de " L'Express de Normandie. ")

Sur l'Pacifique, ce matin,
Qui nous conduisait à Saint-Jérôme,
Chacun s'demandait quel malin
Eut l'idé' de ce pogrôme.

Les chefs de gar' tout étonnés,
Au passage de la caravane,
Se fourraient les doigts dans le nez,
Comm' s'ils avaient craint une panne.

On nous disait tout doucement
Qu'y'avait à bord un maigre chanoine...
La chose est rare assurément,
Aussi rar' que pour un moine.

Y'avait aussi, murmurait-on,
Un jeune curé portant lunettes,
Un curé qui sonn' le Bourdon
Pour annoncer ses sornettes

Y'a même un Chinois canadien...
Méfiez-vous, c'est p'têtre une ment'rie,
S'il ouvre la bouche ou la main,
C'est pas une chinois'rie.

Y'a des consuls qui parlent peu :
France, Pologne... Que tous prennent garde!
Il rest' de l'eau dans l'Richelieu (1)
Mém' si le printemps retarde.

Nous avons vu Concordia
S'en allant sur le ch'min' de Damas...e;
La Ligu' Maritime était là,
Car il faut qu'chacun se case.

(1) Allusion au consul de France Coursier qui se mouilla les pieds dans Richelieu.

Et puis viv' la Commission
Des bell's écoles de notre ville,
Elle dispens' l'instruction
Aux sages comme aux imbéciles

Caché dans un coin, M'sieur Gravel
Observait un éloquent silence,
Et se disait: " Que je suis bel
Et bien fi... d'la dépense !"

Amis, saluons chapeau bas
Frère Jean, directeur du collège,
C'est point d'sa faut' s'il n'y a pas
Plus d'soleil et plus de neige.

Mais si j'en pass', pardonnez-moi :
Y'a trop de nobles et trop de Frères,
Contentez vous d'avoir la foi
Comm' pour dire vos prières

M. le Dr D. Généreux et M. le Dr C.-A. Daigle parlèrent en termes élogieux à cause des agréments que leur procurait cette journée mémorable et évoquèrent de joyeux souvenirs.

M. Ludger Gravel témoigna sa reconnaissance et donna son appréciation à l'égard des Frères, ses professeurs, et leur attribua tous les succès de sa belle carrière. Il fit allusion à la considération que lui et ses associés de la Commission Scolaire avaient à l'égard des Ecoles Chrétiennes en général et pour le Rév. Frère Jean en particulier.

Le dernier orateur fut le Rév. Frère Edward, professeur d'anglais au collège. En demandant de parler en anglais il dit que cela lui rappelle un Irlandais qui déclarait qu'il n'avait aucune difficulté de par-

ler français à Paris, mais que les Français avaient beaucoup de difficulté à le comprendre. Etant allé visiter la Tour Eiffel, on lui assura que le seul danger pour cette tour était la rouille, mais comme les ouvriers travaillent continuellement à combattre cette rouille, le danger en est ainsi éloigné. Sur un ton significatif il demanda si les mœurs d'aujourd'hui, de demain, les changements, les nouveautés ne finiront pas par détruire les bonnes vieilles coutumes canadiennes ainsi que nos traditions, ou bien les conserveront-elles aussi fortes, aussi durables et aussi indestructibles que la Tour Eiffel. D'une manière plaisante et intéressante, il esquissa les travaux de nos premiers missionnaires, des intrépides explorateurs et des hardis pionniers français et des coutumes fraternelles qui avaient grandi à l'occasion de l'industrie du sirop d'érable et du sucre dans notre province et qui est de nature à resserrer les liens et l'esprit familial en réunissant autour de la bouilloire: parents, enfants et amis. Il appuya sur l'importance et la classe d'hommes présente, pour maintenir et faire passer les anciennes mœurs à la postérité. Ces paroles furent écoutées avec une profonde attention alors qu'il décrivait d'une manière si vibrante l'esprit et le pourquoi de la fête.

De la nouvelle tire fut servie sur la neige et tous en prirent à profusion et avec joie. Le reste du temps fut partagé d'une manière intéressante à l'examen de l'installa-

tion pour la fabrication du sirop d'érable. Les convives partirent pour la gare contents de leur journée et désireux d'être inscrits parmi les membres de la prochaine partie de sucre. Un loustic trouva le mot de la fin en chantant à tue-tête :

Eh bien! du moins gloire à Dieu
Lui qui dans sa largesse
Sema sous notre ciel bleu
L'érable et l'allégresse.

(Le Trait d'Union.)

St-Jérôme, P. Q.



La Sucrerie

(Extrait de "*Jean Rivard le Défricheur*,"
roman canadien.)

Vers le milieu de mars, le froid commença à diminuer d'une manière sensible, les rayons du soleil devinrent plus chauds, la neige baissait à vue d'œil et Jean Rivard put songer à mettre à exécution le projet formé par lui dès l'automne précédent et qui lui souriait depuis plusieurs mois, celui de faire du sucre d'érable.

A l'une des extrémités de la propriété de Jean Rivard se trouvait, dans un rayon peu étendu, un bosquet d'environ deux cents érables; il avait dès le commencement résolu d'y établir une sucrerie.

Nos défricheurs improvisèrent donc au milieu du bosquet une petite cabane temporaire, et après quelques jours employés à compléter leur assortiment de *goudrelles* ou *goudelles*, d'auges, *casseaux* et autres vases nécessaires, dont la plus grande partie avaient été préparés durant les longues veillées de l'hiver, tous deux, un bon matin, par un temps clair et un soleil brillant, s'attaquèrent à leurs deux cents érables.

Jean Rivard, armé de sa hache, pratiquait une légère entaille dans l'écorce et l'aubier de l'arbre, à trois ou quatre pieds du sol, et Pierre, armé de sa gouge, fichait

de suite, au-dessous de l'entaille, la petite goudrelle de bois, de manière à ce qu'elle pût recevoir l'eau sucrée suintant de l'arbre et la laisser tomber goutte à goutte dans l'auge placée directement au-dessous.

Dès les premiers jours, la température étant favorable à l'écoulement de la sève, nos défricheurs purent en recueillir assez pour faire une bonne *brâssée* de sucre. Ce fut un jour de réjouissance. La chaudière lavée fut suspendue à la crémaillère, sur un grand feu alimenté par des éclats de cèdre, puis remplie aux trois quarts de l'eau d'érable destinée à être transformée en sucre. Il ne s'agissait que d'entretenir le feu jusqu'à parfaite ébullition du liquide, d'ajouter de temps en temps à la sève déjà bouillonnante quelques gallons de sève nouvelle, de veiller enfin, avec une attention continue, aux progrès de l'opération : tâche facile et douce pour nos rudes travailleurs.

Ce fut d'abord Pierre Gagnon qui se chargea de ces soins, ayant à initier son jeune maître à tous les détails de l'intéressante industrie. Aucune des phases de l'opération ne passa inaperçue. Au bout de quelques heures, Pierre Gagnon allant plonger dans la chaudière une écuelle de bois, vint avec sa gaieté ordinaire la présenter à Jean Rivard, l'invitant à se faire une *trempe*, en y émiettant du pain, invitation que ce dernier se garda bien de refuser.

Pendant que nos deux sucriers savou-

raient ainsi leur *trempette*, la chaudière continuait à bouillir, et l'eau s'épaississait à vue d'œil. Bientôt Pierre Gagnon, y plongeant de nouveau sa *micouenne*, l'en retira remplie d'un sirop doré presque aussi épais que le miel.

Puis, vint le tour de la *tire*. Notre homme, prenant un lit de neige, en couvrit la surface d'une couche de ce sirop devenu presque solide, et qui, en se refroidissant, forme la délicieuse sucrerie que les Canadiens ont baptisée du nom de *tire* (1); sucrerie d'un goût beaucoup plus fin et plus délicat que celle qui se fabrique avec le sirop de canne ordinaire.

La fabrication de la *tire* qui s'accomplit au moyen de la manipulation de ce sirop refroidi, est presque invariablement une occasion de réjouissance.

On badine, on folâtre, on y chante, on y rit,
La gaité fait sortir les bons mots de l'esprit.

C'est à l'époque de la Ste-Catherine, et durant la saison du sucre, dans les fêtes qui se donnent aux sucreries situées dans le voisinage des villes ou des villages, que le sirop *se tire* ou *s'étire* avec le plus d'entrain et de gaité.

(1) *Tire, Trempette* ou *Trempine, Goudrelle* ou *Goudille, Casseaux* ou *Cassols*, etc., mots destinés comme beaucoup d'autres à notre futur dictionnaire canadien-français. Il a bien fallu que nos ancêtres inventassent des mots pour désigner des choses qui n'existaient pas en France. Ces mots d'ailleurs sont expressifs et vivront toujours dans la langue du peuple canadien.

Le mot *micouenne* est tiré du sauvage et est employé fréquemment dans les anciens ouvrages sur le Canada.



EDMOND J. MASSICOTTE

Il ne s'agissait que d'entretenir le feu.....
(page 15.)

Nos défricheurs-sucriers durent se contenter, pour cette première année, d'un pique-nique à deux; mais il va sans dire que Pierre Gagnon fut à lui seul gai comme quatre.

Cependant, la chaudière continuait à bouillir,

Et de la densité suivant les prompts lois,
La sève qui naguère était au sein du bois,
En un sucre solide a changé sa substance.

Pierre Gagnon s'aperçut, aux granulations du sirop, que l'opération était à sa fin et il annonça par un hurra qui retentit dans toute la forêt, que le sucre était cuit! La chaudière fut aussitôt enlevée du brasier et déposée sur des branches de sapin où on la laissa refroidir lentement, tout en agitant et brassant le contenu au moyen d'une palette ou *mouvette* en bois; puis le sucre fut vidé dans des moules préparés d'avance.

On en fit sortir, quelques moments après, plusieurs beaux pains de sucre, d'un grain pur et clair.

Ce résultat fit grandement plaisir à Jean Rivard. Outre qu'il était assez friand de sucre d'érable, — défaut partagé d'ailleurs par un grand nombre de jolies bouches, — il éprouvait une satisfaction d'un tout autre genre: il se trouvait, à compter de ce jour, au nombre des producteurs nationaux; il venait d'ajouter à la richesse de son pays, en tirant du sein des arbres un objet d'utilité publique, qui sans son

travail y serait resté enfoui. C'était peut-être la plus douce satisfaction qu'il eût ressentie depuis son arrivée dans la forêt. Il regardait ses beaux pains de sucre avec plus de complaisance que n'en met le marchand à contempler les riches étoffes étalées sur les tablettes de sa boutique.

Du moment que Jean Rivard fut en état de se charger de la surveillance de la chaudière, Pierre Gagnon consacrait la plus grande partie de son temps à courir d'érable en érable pour recueillir l'eau qui décollait chaque jour dans les auges. C'était une rude besogne dans une sucrerie non encore organisée et où tous les transports devaient se faire à bras.

Pierre cependant s'acquittait de cette tâche avec sa gaieté ordinaire, et c'était souvent au moment où son maître le croyait épuisé de fatigue qu'il l'amusait le plus par ses propos comiques et ses rires à gorge déployée.

Au bout d'une semaine, tous deux s'acquittaient de leurs tâches respectives avec assez de promptitude; ils pouvaient même y mettre une certaine nonchalance, et jouir de nombreux moments de loisir qu'ils passaient à chasser l'écurcuil ou la perdrix, ou à rêver, au fond de leur cabane, que le soleil réchauffait de ses rayons printaniers.

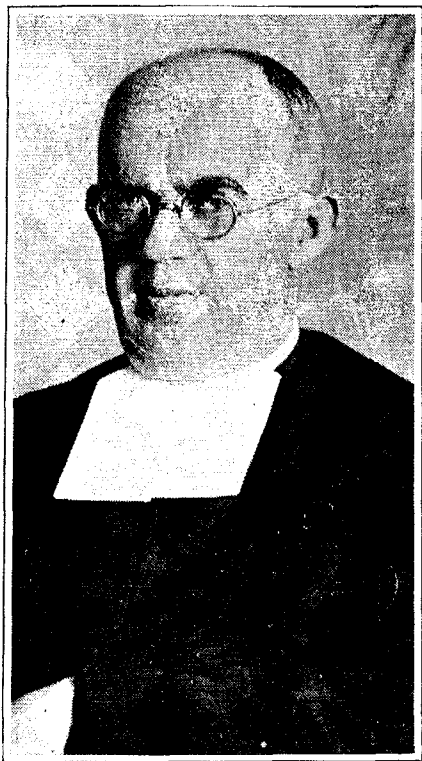
A. GERIN-LAJOIE.

L'arrivée des Frères à St-Jérôme

St-Jérôme, florissante paroisse fondée en 1832, au nord de Montréal, dans le comté de Terrebonne, est devenue aujourd'hui une petite ville industrielle de 10,000 âmes. Elle est comme la capitale de la vaste et accidentée région du Nord. Le mouvement prodigieux de défrichement dans ces parages est dû à Monseigneur Labelle, protonotaire apostolique.

Les progrès intellectuels de la ville de St-Jérôme devaient être en rapport avec ses développements matériels. La population féminine avait déjà un couvent depuis plusieurs années, quand en 1892, le Révérend L.-J. Lafortune, curé de St-Jérôme, fit les premières instances pour obtenir des Frères pour diriger un collège commercial. Malheureusement, la rareté des sujets ne permit pas alors aux supérieurs d'accéder à ce désir, si bienveillant pour l'Institut des Frères.

En 1895, de concert avec Messieurs les commissaires d'écoles, Monsieur le Curé réitère sa demande auprès du cher Frère Visiteur Flamien. Après plusieurs pourparlers, les conditions posées de part et d'autre furent acceptées et le contrat signé le 1er août 1896. Le 16 du même mois,



Rév. FRERE JEAN, F. E. C.
Directeur actuel du Collège de St-Jérôme.

huit frères, sous la direction du Frère Maximien, prirent possession de l'école nommée désormais "Pensionnat du Sacré-Cœur de St-Jérôme."

Ce fut avec bonheur, dit l'historique du district, et avec les marques de la plus bienveillante sympathie, que Monsieur le curé Lafortune accueillit ces huit premiers frères venus pour implanter, dans cette excellente paroisse, l'œuvre du saint fondateur des Frères.

Le 1er septembre suivant, six classes furent ouvertes et aussitôt remplies. En mars 1897, une septième classe fut ajoutée vu le nombre croissant des élèves. A ce collège, et dès le commencement, fut annexé un internat comprenant un pensionnat complet et un demi-pensionnat. Dès lors la prospérité ne fit que s'accroître.

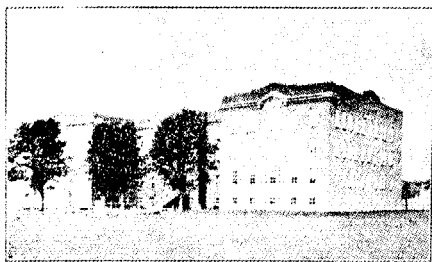
En 1912, commencement des travaux d'agrandissement : deux ailes sont ajoutées au bâtiment principal, pour loger les 350 élèves, dont 75 pensionnaires.

A la rentrée de 1914, augmentation de 3 frères, ce qui porta leur nombre à 15, et 10 classes.

En 1920, la progression s'accroît encore: 446 élèves, dont 88 pensionnaires, pour arriver en 1926 à 500 élèves dont 200 pensionnaires. Le personnel compte 22 religieux, 2 professeurs laïques, dont un de langue anglaise professant dans les premières classes.

Suivent les noms des Frères directeurs qui ont dirigé le collège de St-Jérôme.

Et d'abord, le cher frère Maximien de 1896 à 1900. C'est toujours une grande responsabilité pour un supérieur d'organiser une nouvelle communauté, de distribuer le programme d'études pour les différentes classes. Le frère Maximien fut à la hauteur de sa position. D'ailleurs, il avait fait précédemment ses preuves, ayant fondé l'Académie de Lachine, puis dirigé plusieurs maisons du district. Malheureusement, la maladie le terrassa au commencement de 1900.



Le Collège de St-Jérôme, P. Q.

Son successeur, frère Palasis, déjà sous-directeur de la maison, fut chargé de la direction de 1900 à 1903. Animé d'un zèle dévorant, d'une activité inlassable, éducateur hors ligne, il imprima une forte impulsion aux études, aimant beaucoup la jeunesse et s'en faisant aimer. Tout ce qui avait un cachet artistique l'attirait: la musique particulièrement.

Le frère Modestus, pendant une période de 11 années, de 1903 à 1914, s'occupa activement de l'amélioration et de l'agrandissement des locaux : deux ailes furent ajoutées au bâtiment principal; ce qui mit à l'aise les pensionnaires et les frères. A la rentrée de 1914, trois frères furent accordés en plus, et le nombre des classes porté à dix. Le frère Modestus était profondément religieux et jouissait d'un caractère affable et de manières polies.

De 1914 à 1920, Frère Régis sortant de diriger avec succès l'Académie de Nicolet, est nommé pour St-Jérôme. Il s'occupe particulièrement de la partie matérielle de la maison, de la ferme et de tout ce qui se rapporte à la culture. Dévoué, bon travailleur, à la fin, les forces trahissent son courage et ses supérieurs lui accordent un repos bien mérité.

De 1914 à 1926, le frère Ernest porte allègrement sa charge, s'occupe activement des études, conduit bien sa maison où tout respire un air de gaieté. Ses supérieurs lui confient une nouvelle charge: la direction de l'école St-Charles, comptant 21 classes et 800 élèves.

Enfin le frère Jean, directeur actuel, après avoir dirigé avec succès les communautés de Lachine, de Salaberry et de Viauville, est à St-Jérôme depuis 3 ans. Ses œuvres parlent assez éloquemment pour nous dispenser de blesser sa modestie.

La maison conserve avec reconnaissance les noms des huit premiers frères fonda-

teurs du collège : ce sont les FF. Maximien, Palasis, Sylvius, Didier-Ernest, Olivier, Jérôme, Hyppolite et Philémon. Ce dernier, ancien directeur du Collège de Hull, et le frère Palasis, sous-directeur de l'Académie de Québec, ainsi que le frère Sylvius sont les seuls survivants de ce groupe. Les autres, après avoir travaillé laborieusement dans le champ du Père de famille, sont allés recevoir dans un monde meilleur le salaire promis au bon et fidèle serviteur.

Déjà, dès ici-bas, ils ont eu la consolation de voir leurs sueurs fécondées par une moisson abondante. Du collège sont sortis plusieurs prêtres, des religieux de différents ordres et particulièrement des frères des Ecoles chrétiennes. Dans un autre ordre de vocation: des avocats, médecins, notaires, etc..... d'autres ont réussi dans l'industrie, le commerce et l'agriculture. Parmi les vétérans qui se sont dépensés généreusement au service du collège, rappelons le souvenir des frères Alexandre, Terrence, Léonce.

Les Frères ont été encouragés et soutenus dans leur œuvre par Messieurs les curés qui se sont succédés depuis M. Lafortune, Lamarche, Ladurantaye, Brosseau et Geoffrion, curé actuel.

Messieurs les chapelains de l'établissement consacrent leurs soins spirituels aux élèves et président les offices religieux. Le collège conserve un souvenir recon-

naissant à MM. Desjardins, Brien et Bolduc. M. Duplessis est le chapelain actuel.

Les rapports de MM. les inspecteurs sont unanimes à constater les progrès de l'enseignement du collège et témoignent de leur entière satisfaction.

Un président de la distribution des prix terminait son discours par cette louangeuse appréciation: "Les Frères, par leur science approfondie et leur dévouement inaltérable, ont fait de l'Académie du Sacré Cœur une institution qui peut rivaliser avec les meilleurs collèges du pays."



M. Ludger Gravel

(D'après un article de M. E. Benoît, dans
"Les Enquêtes" du DEVOIR.)

Dans ses "Biographies Canadiennes," Raphaël Ouimet consacre deux pages entières à M. Ludger Gravel. Cinq ou six autres personnes, pas plus, occupent autant d'espace dans ce répertoire de nos contemporains. Certes M. Ludger Gravel est l'une des plus pittoresques parmi les figures connues de notre ville. Il n'est guère de clubs, sportifs ou sociaux, d'associations de bienfaisance, de sociétés de secours mutuel, d'associations chorales et dramatiques, dont il ne soit membre. Quand il n'est pas membre, c'est qu'il est plus : vice-président, président ou président honoraire avec toutes les obligations que cela comporte.

Les journalistes le rencontrent partout, dans toutes les assemblées, dans les milieux les plus divers mais toujours au premier rang : à la Chambre de Commerce, à l'Association des Numismates et des Antiquaires—premier vice-président de celle-ci, M. Gravel est ex-président de celle-là—à l'École Technique, aux Écoles Ménagères Provinciales, où M. Gravel siège comme directeur ; à la Commission des Écoles Catholiques où il est commissaire du district Centre ; aux fêtes du Montagnard, de la Chorale St-Henri ou du Catho-

lic Sailor's Club ; à celles de l'Union Nationale Française, du Old Colony Club, du Club Canadien ou du Club Saint-Denis ; aux tournois de golf de Laval-sur-le-Lac ; aux dîners-chantants de tous les congrès de Bonne-Entente ; aux congrès de l'Association des Chanteurs de Montréal, dont il est le président honoraire, M. Gravel est de tout et avec tous.

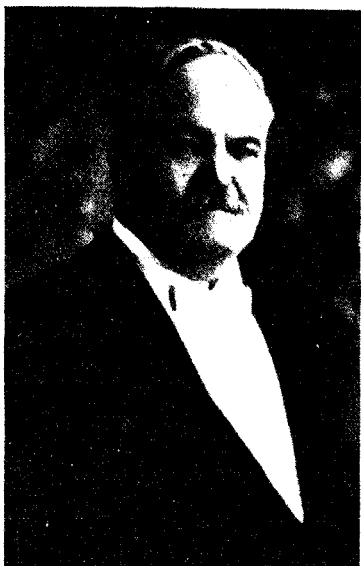
Depuis les premières réunions de Bonne-Entente, sa réputation de gai chanteur s'est étendue jusqu'en Ontario. C'est à lui principalement que nos "frères séparés" doivent d'avoir appris l'air et les mots "d'Alouette."

Pour reproduire simplement la liste des institutions de Charité dont M. Gravel est membre-souscripteur, il faudrait allonger cet article d'une bonne page.

Depuis que cet article a été écrit, M. Ludger Gravel, qui était déjà ancien vice-président de la St-Jean-Baptiste et ancien président de la Société des Artisans Canadiens-Français, a été créé Chevalier du Saint-Sépulcre par Mgr Barlassima, Patriarche de Jérusalem et Grand-Maître de cet ordre. On remarquera que M. Ludger Gravel est le seul membre de la Commission des Écoles catholiques de Montréal ayant obtenu cette décoration.

M. Ludger Gravel est aussi juge de paix.

Après avoir, pendant des années, multiplié ses activités en tous sens, M. Gravel est connu du Tout-Montréal. Il n'est pas



M. LUDGER GRAVEL

jusqu'à la jeune génération qui n'ait appris son nom et pour cause : chaque année, M. Gravel offre, dans les couvents et les collèges, 200 à 250 médailles en bronze, comme prix d'arithmétique.

* * *

Le désavantage d'une telle popularité— car toute chose a son bon et son mauvais côté— c'est que si beaucoup de gens connaissent M. Ludger Gravel par toutes les œuvres auxquelles il s'intéresse, ils ne savent rien du marchand et de l'industriel.

M. Gravel est aujourd'hui à la tête de toute une série d'entreprises, établies successivement et qui se complètent l'une l'autre. Trois d'entre elles portent son nom : la Maison LUDGER GRAVEL, la plus ancienne, fournisseur des voituriers, des carrossiers et des forgerons ; la Maison LUDGER GRAVEL & FILS, qui vend en gros les accessoires d'automobiles ; la CIE GRAVEL-DROUIN, LIMITÉE, une entreprise de forge pour le fer ornemental. De plus, M. Gravel dirige et contrôle, dans la province de Québec et les provinces maritimes, toutes les affaires de la STANDARD PAINT & VARNISH CO., LIMITED, de Windsor, Ont. Comme entreprise personnelle, il a encore l'Huile Balmoral.

Le siège de toutes ces entreprises est au No. 426 Place Jacques-Cartier. C'est de là que M. Gravel les dirige. Magasins et entrepôts sont établis dans le même édifice. M. Gravel est propriétaire des immeubles.



PERSONNEL DE LA
 MAISON LUDGER GRAVEL
 EN 1901

M. Gravel a débuté en affaires très modestement. En 1880, à l'âge de 15 ans, après des études primaires chez les Frères des Ecoles chrétiennes, il entrait au service de M. Thomas Wilson, à l'angle de la rue St-Paul et de la Place Jacques-Cartier. Huit mois plus tard, il passait au service de MM. Philius Mailloux et Maurice Barsalou, ce dernier, frère de M. Hector Barsalou, président actuel de la savonnerie Barsalou. Vers 1886, M. Maurice Barsalou vendait ses intérêts à son associé et fondait la DOMINION GLASS CO., d'où est sorti la DOMINION GLASS CO., LIMITED.

Jusqu'en 1901, M. Gravel fut successivement commis, voyageur et gérant de la Maison P.-P. MAILLOUX. Cette année-là, il se porta acquéreur de l'entreprise. La Maison LUDGER GRAVEL a toujours continué, au même endroit, le même commerce, tout en agrandissant continuellement son champ d'action.

Le catalogue réuni de la Maison LUDGER GRAVEL et de la Maison LUDGER GRAVEL & FILS est un gros volume bilingue de plus de 600 pages, grand format, abondamment illustré. On y trouve décrits non seulement les matériaux dont se servent le voiturier et le forgeron, mais aussi l'outillage complet de leurs boutiques. Le catalogue est fait avec soin et la partie française est particulièrement soignée.

L'impression de ce catalogue ainsi que la papeterie des entreprises GRAVEL est faite Place Jacques-Cartier, où M. Ludger



PERSONNEL DE LA
MAISON LUDGER GRAVEL
EN 1906

Gravel a établi une imprimerie, pas très considérable mais très bien outillée. Le SIGNAL, organe de la Maison LUDGER GRAVEL, est aussi imprimé à cet endroit.

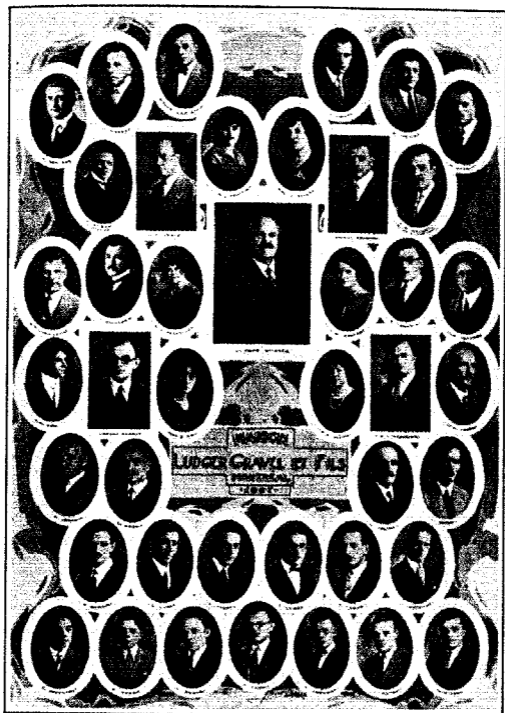
La Maison LUDGER GRAVEL est aujourd'hui l'une des plus importante du genre au pays et probablement la seule dans la province de Québec. Elle a la représentation exclusive, dans la province de Québec et aussi dans les provinces Maritimes, de quelques grandes fabriques, notamment: O. & W. McVEAN, LTD, de Dresden, Ont.; DAVID BACH & Co., de la Nouvelle-Orléans, Louisiane; LEFRANC & CIE, de Paris, France.

* * *

Afin de bien servir sa clientèle, la Maison LUDGER GRAVEL a dû rattacher à son commerce celui des accessoires d'automobiles. En 1918, M. Ludger Gravel a fondé la Maison LUDGER GRAVEL & FILS et il en a confié la direction immédiate à son fils, M. L.-Pierre Gravel. Cette nouvelle entreprise a rapidement progressé. Ses affaires s'étendent maintenant à toute la province de Québec et aux provinces Maritimes.

* * *

Toutes ces entreprises sont la propriété personnelle de M. Ludger Gravel. Depuis quelques années, il y a intéressé son fils L.-Pierre Gravel en qui il a trouvé un collaborateur précieux. Comme dans le cas de bien d'autres entreprises, le caractère familial est ici nettement établi et l'entre-



PERSONNEL DE LA
 MAISON LUDGER GRAVEL & FILS
 EN 1927

prise familiale est encore celle qui a le mieux réussi chez nous.



Il y a une grande quantité de petits caractères et de symboles à la fin de la page, qui semblent être des marques de propriété ou des références bibliographiques.



**IMPRIMERIE LUDGER GRAVEL
MONTREAL**